

**INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER DE SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES  
Le 14 juillet 2024 au complexe sportif du Mondelet**

*Remplir en majuscules et adresser votre dossier avant le 29/06/2024 afin de valider votre inscription*

M / MME Nom : ..... Prénom : .....

Localité ..... code postal.....

Tél..... E mail.....

Je suis Professionnel : N° d'inscription au RC.....  
(Joindre obligatoirement la copie du RC et une photocopie de votre pièce d'identité recto/verso)

Je suis Particulier : Joindre obligatoirement la copie de votre pièce d'identité recto/verso

**Je réserve un emplacement pour le VIDE GRENIER DU 14 JUILLET 2023**

Aux conditions de réservation suivantes: emplacement gratuit.

**Longueur minimum de réservation :**

- . sans véhicule sur l'emplacement ..... : minimum 3 m
- . avec un véhicule de type VL ..... : minimum 4 m
- . avec un véhicule de type Break, Espace, Cross-over, Fourgon ..... : minimum 5 m

**En aucun cas la longueur de l'emplacement ne doit être inférieure à la longueur du véhicule laissé sur l'emplacement.  
Si une remorque est laissée sur place, et qu'elle ne sert pas de stand, rajouter la longueur de la remorque.**

Je réserve .....mètres linéaires. Nombre de véhicules : .....

Type de véhicule : VL  Break  Fourgon  Camion  Camping-Car  4X4  Remorque : oui non

**REGLEMENT 2024**

- 1- La vente de boisson et la restauration sont strictement réservées à l'association organisatrice
- 2- L'organisation de tombola ou tout autre jeu à but lucratif est interdite
- 3- L'utilisation de sonorisation individuelle n'est pas autorisée
- 4- L'association organisatrice (Commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles) décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou de véhicule
- 5- Aucun emplacement ne pourra être occupé ou utilisé si le dossier est incomplet
- 6- L'installation s'effectuera entre 6 h30 et 8h30.
- 7- Les places affectées par les organisateurs ne sont pas modifiables pour quelques raisons que ce soit le jour du vide grenier.
- 8- Les exposants seront placés par ordre d'arrivée.
- 9- Le bénéficiaire s'engage à se munir d'une pièce d'identité, et pour les professionnels, d'un justificatif d'inscription au registre du commerce.
- 10- **Le bénéficiaire s'engage à débarrasser et nettoyer correctement l'espace occupé**
- 11- Le nombre de places étant limité, les dossiers seront traités par ordre chronologique d'arrivée dans la mesure des places disponibles.

**POUR QUE MA DEMANDE SOIT PRISE EN COMPTE**

- je déclare sur l'honneur ma non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal)
- je joins la copie recto-verso de ma pièce d'identité et du document d'inscription au RC pour les professionnels
- je signe ce document après avoir pris connaissance du règlement stipulé ci-dessous
- j'adresse l'ensemble à : **Mairie, voie de la Reine, 87160 Saint-Sulpice-les-Feuilles.**

Fait à ..... Le.....

*Signature précédée de la mention « lu et approuvé » valant approbation du règlement*